



N.REF : JJG/CB
DC N° 16.226

DECISION

***Concernant la fixation des tarifs des concessions
dans les cimetières
Monperrier, Maine-Geoffroy et Clémenceau
à compter du 15 juin 2016***

==°=°=°=°=

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2014, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2015 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°14.0689 en date du 17 avril 2014, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Patrick MARENGO, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision en date du 10 juin 2015 (DC N°15/270) fixant les tarifs des concessions dans les cimetières Monperrier, Maine-Geoffroy et Clémenceau à compter du 20 juin 2015 et déposée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT le 15 juin 2015,

DECIDE

- de fixer à compter du 15 juin 2016 les tarifs des concessions dans les cimetières, Monperrier, Maine-Geoffroy et Clémenceau, comme suit :

	Pour Mémoire Ancien Tarif	Nouveau Tarif
<u>I – CIMETIERES MONPERRIER</u>		
Concession (renouvelable) emplacement de 1ml x 2ml (+ intertombe obligatoire de 20 cm à la tête et pied et 15 cm de côté pour construction d'un trottoir à la charge du concessionnaire)		
o 10 ANS (1 place en terre)	103,00 €	110,00 €
o 30 ANS	305,91 €	315,00 €
o 50 ANS	517,06 €	535,00 €
Caveau dépositoire		
o les deux premiers mois (par jour)	0,93 €	0,95 €
o les mois suivants (par jour)	1,96 €	2,00 €
<u>SITE CINERAIRE MONPERRIER</u>		
(Les fleurs ou plantes artificielles ne sont pas acceptées dans le jardin du souvenir)		
o Dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir	31,93 €	33,00 €
o Bordure du Jardin du Souvenir (30 ans) (Plaque fournie – gravure non comprise)	192,61 €	195,00 €
o Dépositoire temporaire (Case d'1 urne) (limité à 12 mois maximum)	16,48 €	17,00 €
<u>COLUMBARIUM</u>		
o Réouverture d'une case Columbarium (Module 15 cases, octogonal 12 cases ou pilier 3 cases)	53,05 €	55,00 €
o <u>Module de 15 cases</u> (2 urnes) avec porte propriété de la Ville <i>(Si gravure : achat d'une porte auprès d'une entreprise. Sont autorisés : plaque et vase autocollant).</i>		
- 5 ans (la case)	312,09 €	325,00 €
- 15 ans (la case)	570,62 €	585,00 €
o <u>Octogonal « Eole »</u> 12 cases (2 urnes N° pair – 3 urnes N° impair) <i>La porte est propriété de la Ville. (Pas de gravure – sont autorisés : plaque et vase autocollants).</i>		
- 5 ans (la case de 2 urnes)	359,00 €	375,00 €
- 15 ans (la case de 2 urnes)	615,00 €	625,00 €
- 5 ans (la case de 3 urnes)	379,00 €	385,00 €
- 15 ans (la case de 3 urnes)	635,00 €	645,00 €

<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Pilier de 3 cases</u> (2 urnes par case) avec porte propriété de la Ville. <i>(Si gravure voir auprès d'une entreprise pour l'achat d'une porte – sont autorisé plaque et vase autocollants).</i> <ul style="list-style-type: none"> - 5 ans (la case) - 15 ans (la case) 	<p>386,25 €</p> <p>675,68 €</p>	<p>400,00 €</p> <p>690,00 €</p>
<p>* Emplacement terrain pour caverne (à construire)</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Site Rose de la Clarté</u> : emplacement de 0,70 cm x 0,70 cm (<i>dalle granit rose de la clarté 70 x 70 cm - épaisseur 5 ou 4,5 à l'avant et 5 cm à l'arrière non fournie – à poser sur cuve ou fosse</i>). <ul style="list-style-type: none"> - 30 ans 	<p>271,92 €</p>	<p>285,00 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Site Champêtre</u> : <i>emplacement de 1m x 1 m avec ou sans passe pied – (séries de 2 ou 3 caverne accolés, cuve à ras le sol et situés à 1,10 m de l'allée) tout type de monument.</i> <ul style="list-style-type: none"> - 30 ans 	<p>271,92 €</p>	<p>310,00 €</p>
<p>* Caverne Familial Rose de la Clarté Renouvellement location (4 à 6 urnes) (Cuve et dalle propriété de la Ville – pas d'inscription sur la dalle) Cavernes N°1 à 5 - 30 ans</p>		
	<p>869,32 €</p>	<p>870,00 €</p>
<p><u>II – CIMETIERE CLEMENCEAU</u></p>		
<p>* Emplacement (renouvelable) concession (1e m²)</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - 30 ans - 50 ans <p><i>(+ inter tombe obligatoire de 0,20 cm à la tête et pied et 0,15 m de côté pour construction d'un trottoir à la charge du concessionnaire)</i></p>	<p>254,41 €</p> <p>414,06 €</p>	<p>265,00 €</p> <p>430,00 €</p>
<p>* Emplacement caverne (tout type de monument) - 30 ans (1e m²)</p>		
	<p>390,37 €</p>	<p>400,00 €</p>
<p>* Caveau dépositaire</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ○ les deux premiers mois (par jour) ○ les mois suivants (par jour) 	<p>0,93 €</p> <p>1,96 €</p>	<p>0.95 €</p> <p>2,00 €</p>

III – CIMETIERE MAINE GEOFFROY		
<p>* Emplacement (renouvelable) concession</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 ans - 50 ans <p><i>(+ inter tombe obligatoire de 0,20 cm à la tête et pied et 0,15 m de côté pour construction d'un trottoir à la charge du concessionnaire)</i></p>	<p>Les 2m²</p> <p>305,91 €</p> <p>517,06 €</p>	<p>Le m²</p> <p>265,00 €</p> <p>430,00 €</p>
<p>IV – DROIT DE PLACE</p>		
<ul style="list-style-type: none"> o Pour vente de chrysanthèmes devant les cimetières durant les fêtes de la Toussaint <p>- par m² et par jour</p>	<p>1,34 €</p>	<p>1,40 €</p>

- d'encaisser la recette correspondante aux comptes 70311-70312 – Fonction 026 du Budget Communal.

Fait à ROYAN, le 30 mai 2016

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 juin 2016

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Patrick MARENGO